



Bureau des élus le 28 Août 2025

Présents : Nicole DILLENSCHNEIDER, Monique MICHAUD, Michèle LAMBERT, Olivier ROGNARD, Isabelle BARD-AUGUSTE et Charlotte FERLIN

Nicole évoque les ordinateurs de l'école que les instits ne veulent plus. Est-ce que le SIVSC les récupère. Il y en a 3 ou 4.

Point Enfance par Charlotte FERLIN sur la coordination Petite Enfance / Parentalité.

Semaine de la Petite Enfance : pour la 1^{ère} fois, un seul programme avec l'ALCC et le Val de Crêne. La thématique de l'environnement est un thème privilégié par la CAF.

Semaine de la Parentalité : semaine riche sauf pour la conférence pour les ados.

Opérations 1ères pages : Spectacle concert, inspiré du livre « Bestiole » le 11 octobre 2025.

Questionnaire sur la parentalité qui va être déployer.

Octobre Rose pour dépistage : travail partenarial qui débute avec la Maison de Santé.

Thème culturel pour lancement CAC : les représentations de genre (ex : les cadeaux de Noël)

Groupe Allaitement Savoie qui nous demande une salle pour faire perdurer leurs permanences.

Convention avec MAM de Motz : en attente.

Critères sur le règlement intérieur de la crèche puis Micro-crèche :

- Semaine de Pâques
- Réévaluation des points
- Règlement à adapter

Végétalisation de la cour de la crèche ?

Invitation au spectacle de fin d'année le vendredi 12 Décembre : RPE et Crèche.

Point sur le service périscolaire :

La responsable périscolaire en poste ne reprend pas de contrat, recrutement d'un nouvel agent inexpérimenté sur les différents sites scolaires et organisation à mettre en place. Vigilance pour

le savoir nager que Hervé va piloter pour ce mois de Septembre. Changement de logiciel en cours et du fonctionnement sans régie du service pour le 01.01.2026.

Point sur le recrutement RH :

Départ de la chargée RH au 1/01/2026 recrutement à prévoir sur le 60%.

Point Finance sur la DM à prendre :

Le chantier ayant débuté il nous faut anticiper les factures des artisans et déployer les enveloppes adaptées.

Projet total de la Micro-crèche : 1 388 000€

Les réponses officielles sont arrivées de nos financeurs :

CAF : 192 000€

Prêt CAF : 300 000 €

Plan Forestier : 15000€

Contrat Départemental : 300 000€

DETR : 120 000€

FCTVA : dans 2 ans 290 000 €.

Recours à l'emprunt in-fine sur un taux variable (AFL) qui permet des remboursements partiels sans attendre la durée maximum d'emprunt, en fonction des subventions perçues pour limiter les frais globaux sur ce prêt.

Enveloppe Culture :

LA nouvelle demande de l'association du Château de Pomboz n'était pas prévu au budget.

Rappel du président sur la culture, l'enveloppe du SIVSC est à rediviser du fait des demandes sur les saisons.

Report de la demande de subvention de cette association sur l'année 2026.

Calendrier des futures réunions

Levée de séance 21H30